

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués,
d'office, sauf avis contraire

Sefne-et-Marne et départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOËLE	Paris et les autres départements
Un an..... 3 fr.	ANNONCES la ligne 20 cent	Un an 3 fr. 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

13 Mai. — Les dépêches espagnoles signalent un échec des troupes américaines devant Cardenas. Porto-Rico est bombardé par l'escadre des Etats-Unis.

14 Mai. — On signale de Yokohama (Japon) une terrible tempête qui aurait détruit plus de 200 bateaux. 1,500 marins auraient trouvé la mort dans cette épouvantable catastrophe.

15 Mai. — Les autorités militaires italiennes interdisent la plus grande partie des journaux socialistes en vertu des pouvoirs discrétionnaires que leur confère l'état de siège.

16 Mai. — Un vol de 915.000 francs de titres et valeurs diverses est commis près de la place de la Bastille, au préjudice du chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée.

— Une chaloupe de pêche montée par dix hommes, se perd corps et biens dans le raz de Sein.

17 Mai. Les dernières dépêches de Londres annoncent que M. Gladstone, l'éminent homme d'Etat anglais, très souffrant depuis quelque temps, est à toute extrémité et presque mourant.

18 Mai. — Formation du nouveau ministère espagnol, sous la présidence de M. Sagasta.

— Ouverture de l'exposition nationale d'horticulture aux Tuileries.

— Les nouvelles du Soudan signalent

la prise de Sikasso par les troupes d'occupation du Soudan Français.

19 Mai. — Le village de Puits Drouet, près de Chartres, est entièrement détruit par un incendie. Sur vingt-six maisons de cultivateurs et de vigneron, qui composaient le village, vingt et une sont détruites; animaux, mobiliers, récoltes, instruments de culture, tout est détruit. On a à déplorer la mort de cinq personnes.

— Un très grave accident de chemin de fer, produit par la rencontre de deux trains près de Gouesnou (Finistère), cause un grand nombre de blessés dont neuf très grièvement.

— Mort de M. Gladstone.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

M. Victor Thonnerieux, le zélé et sympathique secrétaire de la société d'horticulture a failli payer de sa vie dimanche dernier, son invincible passion pour la charmante Flore — nous voulons parler de la déesse des fleurs et du Printemps — pour laquelle il a une prédilection toute spéciale, dont nous nous garderons bien de médire.

Notre aimable concitoyen qui s'intéresse beaucoup à la société de jeux de notre ville — Société très prospère

M. DERVELOY

L'Orateur

L'IMPOT SUR LE REVENU

condamné par

le Dr DEMARS

.....
Dame I dans les petites réunions qu'il organise le dimanche, il parle, il jase, il en dit.

Que c'est comme un bouquet de fleurs !

Il rendrait des points à deux moulins à café.

Ce qu'il raconte, par exemple, n'est pas précisément varié.

Sans entrain, sans conviction, il récite quelques extraits d'articles de journaux consacrés à l'impôt sur le revenu, à la révision de la Constitution.

Il est incontestable qu'il sait son petit boniment par cœur, mais si par malheur un électeur l'interrompt, lui pousse une « colle » il perd la tête et s'effondre avec la facilité d'un fromage de Brie qu'on laisserait, en plein été, exposé pendant deux heures aux ardents rayons du soleil.

.....
(Étoile de la Brie du 27 février 1898)

.....
Je ne m'occupai pas de ces questions irritantes, telles que l'impôt progressif sur le revenu, que d'autres ont prise comme

plate-forme électorale.

Tout en reconnaissant qu'au point de vue théorique cet impôt est pleinement justifié, je ferai observer que son application présente de graves difficultés et que l'exemple tiré des pays étrangers où il a été adopté, n'est aucunement concluant, puisque la situation des humbles y est aujourd'hui aussi précaire qu'auparavant.

Je ne vois donc aucun intérêt, pour arriver à un résultat absolument incertain, à agiter le pays et à semer les germes d'une division qui ne peut qu'être défavorable au développement de la Patrie française.

.....
Dr DEMARS

.....
(Exposé des principaux points de son programme)

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance; adopté sans observations, M. le président a donné communication de la correspondance, concernant plusieurs concours horticoles de la région, et les demandes d'admission à l'exposition universelle de 1900.

La date du concours de chrysanthèmes, fruits et légumes est fixée au Dimanche 13 novembre et les demandes d'admission seront reçues jusqu'au 31 octobre.

MM. Berthault, Thonnerieux et Loron sont désignés comme membres de la commission chargée de la visite des cultures préparées en vue des concours d'application d'engrais chimiques, et il est décidé que les rapports sur ces cultures devront être déposés au secrétariat de la société, avant le 4^{er} Novembre prochain.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée, et M. Berthault se rend avec ses jeunes élèves, dans les jardins de la propriété de la Corbie où doit avoir lieu le cours pratique de taille,

On nous prie d'insérer la note suivante:

Le déchaînement des passions politiques, en cette fin de période électorale a troublé plus qu'on aurait pu le supposer notre cité dammartinoise, habituellement si paisible. Nous nous plaignions pourtant à constater que si des incidents regrettables se sont produits, les combattants de la bonne cause, les hommes d'ordre et de progrès n'en ont point été les auteurs. Mais la surexcitation est si grande dans certain parti, désarmé depuis le scrutin du 8 Mai, que l'on a vu des hommes, qui par la situation qu'ils occupent, et par les fonctions qu'ils exercent auraient dû donner l'exemple de la modération et du sang-froid, se laisser aller jusqu'à employer contre leurs ad-

qu'il a organisée avec le concours de quelques amis, — était occupé à donner le dernier coup de main à la plantation d'une corbeille de verdure et de fleurs, destinée à orner la base d'un vieux pan de muraille de l'ancien château, lorsqu'il sentit tout à coup le sol lui manquer sous les pieds et se trouva suspendu par les bras, au-dessus d'un immense trou béant dont il ne se tira qu'avec effort, après un moment de réflexion, sur le danger auquel il se trouvait subitement exposé.

M. Thonnerieux était seul, mais malgré cela, le sang froid ne lui fit pas défaut, et, le premier moment de stupeur passé, il voulut se rendre exactement compte du danger qu'il avait couru; il constata que le gouffre qui avait failli lui servir de tombeau, n'était autre chose qu'un beau puits d'une profondeur de quinze à vingt mètres, qui avait été bouché à l'aide de quelques traverses de bois recouvertes de décombres, que l'effet des pluies des jours précédents avaient fait céder.

Grâce à cet accident qui a failli nous ravir un excellent ami, le Château de Dammartin vient de nous restituer une nouvelle curiosité, que la société de jeux saura utiliser à l'ornementation de son ravissant jardin, qui a déjà la rare fortune de renfermer trois jolies salles basses et deux passages souterrains de la vieille forteresse féodale, dont la gloire militaire est consacrée par de belles pages d'histoire rétrospective.

— La Société d'horticulture s'est réunie dimanche dernier sous la présidence de M. Michel vice-président, assisté de MM. Thonnerieux, secrétaire; Loron, vice-secrétaire; Brissot, trésorier; Lemarié, archiviste; et Vincent Berthault, professeur.



Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis

Notice

19256

CB

M023

SHAS



0 000000 110235

lice recherche mais que personne n'a pu voir, vint, à l'aide d'une fausse clef, tenter d'ouvrir la porte du logis.

Réveillé à ce bruit, M. Lucien Flamand cria qui est là ! mais pour toute réponse il entendit les pas précipités d'un individu battant vivement en retraite.

Inutile d'ajouter que jusqu'à présent il a négligé de se faire connaître.

SAINT-MARD

On écrit au Seine-et-Marne:

Dimanche dernier avait lieu au Cheval Blanc le banquet de la Société de secours mutuels de Saint-Mard. M. Sainte-Beuve maire de la commune présidait entouré de son adjoint M. Fournie et de MM. Larger, le dévoué secrétaire, Faudemer, le docteur Studer, Dupont et les membres du Conseil municipal.

M. Sainte-Beuve a bu à la prospérité de la Société et a remercié les membres honoraires, d'être venus en si grand nombre. Il a particulièrement manifesté ses sentiments de gratitude envers M. Menier.

M. Menier a répondu en exprimant le plaisir qu'il éprouvait à venir se reposer des soucis de la politique au milieu des mutualistes de Saint-Mard qui pratiquent si largement la solidarité et la fraternité.

Il a dit aussi son vif désir de voir la Société croître et prospérer. Puis il a bu au développement de la mutualité, dont il a toujours été et sera toujours un adepte fervent, parce qu'elle contribue à assurer la paix sociale et la prospérité de la France républicaine.

Des applaudissements chaleureux ont salué la fin des cordiales paroles du conseiller général de Lagny. Après le repas, MM. Dupont et Faudemer ont

versaires politiques ces armes méprisables: l'injure et la calomnie.

Ces armes se retournent généralement contre ceux qui s'en servent. Des allégations odieuses, des mots tels qu'*espion, prussien, vendu*, ayant été proférés en public, à propos de l'honorable docteur Studer dont le patriotisme est au-dessus de tout soupçon, le diffamateur, sur l'adjonction de M. le Procureur de la République, a dû se rétracter et écrire la lettre suivante:

Meaux, le 17 mai 1898.

Monsieur le docteur Studer,
à Dammartin,

Je tiens à vous exprimer tout le regret que j'éprouve de l'incident qui s'est produit Dimanche soir.

Dans un moment de surexcitation, il a pu m'échapper à votre sujet, des expressions dont je ne me souviens pas exactement; en tous cas, dans ma pensée, ces expressions ne devaient pas avoir la portée que vous avez pu leur attribuer.

Je les regrette bien sincèrement. Je vous considère et je vous ai toujours considéré comme un homme d'une honorabilité parfaite et sur le compte duquel il n'y a que du bien à dire à tous les points de vue.

Veuillez agréer avec mes excuses l'assurance de mes sentiments bien distingués.

A. CHÉRET.

Judi dernier, cette lettre a été publiée au son du tambour dans les rues de Dammartin. On ne peut qu'approuver les excuses faites au docteur Studer; cette éclatante réparation accordée à un bon Français justement estimé de ses concitoyens a calmé l'indignation que tous les honnêtes gens avaient ressentie, et sera un avertissement salutaire pour ceux dont le cerveau est trop prompt à s'échauffer.

LONGPERRIER

Samedi dernier, M. Victor Flamand s'étant rendu à St-Denis pour la première communion de sa petite-fille, avait laissé sa maison seule, lorsque vers le soir, il vint à l'idée de son fils, qui habite Longperrier, d'aller passer la nuit dans la maison paternelle, afin de la préserver de toute tentative malveillante.

Bon lui en prit, car vers trois heures du matin, un individu, que la po-

Le citoyen Derveley n'ignore pas qu'il conduirait ainsi la France à la faillite.

Il ment donc au suffrage universel.

Le CITOYEN DEMARS, enfant du pays, se présente au contraire avec un programme de réformes sages et pratiques. Il connaît vos besoins. — Il a fait ses preuves.

Vous savez que vous pouvez compter sur lui.

Électeurs aux Urnes!

Pas de défections, pas d'abstentions.

Votez tous pour le

DOCTEUR DEMARS,

Candidat du Comité Républicain Radical Indépendant

Par délégation des Comités cantonaux, le Comité central à Lagny:

MM. GABORIAU, maire de Conches, Président.
DESMOUSSEAUX, cultivateur à Serris, Vice-Président.
MATHIAS, rentier à Lagny,
PAYOT, Trésorier.

MM. DESPLAND, Secrétaire.
VARODA, Membre.
D^r COLIN, —

Vu: le Candidat. D^r DEMARS

Paris. — Imp. Laporte, 24 rue Chauchat.

Fac-simile de l'Affiche publiée au nom du docteur Demars, la veille du Servin du 8 Mai 1898

Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis
No: ce. 18256
CB: M013

SHAS
0 00000 110235

dit des poésies patriotiques fort goûtées des assistants.

Un bal des plus brillants a suivi ce fraternel banquet. M. Gaston Menier l'a ouverte avec Mlle Dardart.

Quant M. Menier s'est retiré, tous les assistants ont tenu à lui serrer la main, ils étaient charmés de la bonhomie et de la simplicité charmante de leur éminent convive.

Cette belle fête familiale s'est prolongée fort avant dans la nuit.

JUILLY

Le 69^e banquet des anciens élèves du Collège de Juilly a eu lieu dimanche dernier, 15 mai, sous la présidence de M. le général Descharmes, commandeur de la Légion d'honneur, et neveu du bon abbé de Régný ancien administrateur dont la mémoire est restée si douce et si chère à tous ceux qui l'ont connu, comme l'a heureusement et délicatement rappelé le R. P. Supérieur

Malgré l'affreuse pluie, près de 200 anciens avaient répondu à l'appel du Comité.

A l'heure des toasts, le R. P. Olivier, Supérieur, a prononcé un de ces émouvants discours dont il a secret, et qui puisent leur généreuse inspiration et leur vibrante éloquence dans une foi d'apôtre et un ardent amour de la France.

En un rapide *curriculum vitae*, il a montré M. le général Descharmes se préparant, pendant les neuf années passées au Collège, à la belle et noble vie qui devait être la sienne, puis conquérant tous ses grades sur les champs de bataille d'Afrique et de Lorraine, aussi bien que dans les importantes missions qui lui furent confiées, et partout, aux colonies comme sur le sol natal, combattant, travaillant, tou-

jours se sacrifiant pour la patrie, et ajoutant, après tant d'autres déjà, un nouveau et illustre fleuron aux gloires de la France et de Juilly. Il a terminé en rappelant les deux récentes distinctions dont la famille Juliacienne vient d'être l'objet: la nomination de M. René Stourm comme membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, et celle du R. P. Thédenat, ancien supérieur, comme membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

M. le Général Descharmes a répondu en un langage élevé, digne de son vaillant passé. Comme le R. P. Olivier, il a été surtout applaudi, lorsqu'il a flétri, en termes d'une vibrante énergie, l'odieuse campagne des Dreyfusards et l'orgueilleuse vilénie du triste écrivain qui, après avoir si longtemps sali notre belle littérature, a achevé de se déshonorer en jetant la boue de sa plume ordurière au drapeau sans tâche de notre armée.

Les deux généreux orateurs ont bien mérité de la conscience publique, et dignement vengé, une fois de plus, nos vaillants soldats de toutes les calomnies et de toutes les injures dont on les abreuve depuis un an, et les applaudissements enthousiastes qui ont salué leurs patriotiques accents leur ont prouvé que tous les cœurs des Juliaciens sont avec eux. Il n'en saurait être autrement chez d'anciens élèves de la noble maison de Juilly, dont l'impérissable devise, *Dieu et France!* brille comme une étoile d'espérance au milieu des tristesses et des ruines morales de l'heure présente.

Deux poètes, MM. Molher et Mony, ont ensuite pris la parole pour chanter Juilly et ses gloires, non sans protester, eux aussi, contre les traîtres qui

attaquent notre armée, comme le prouvent ces beaux vers de M. Mony, que nous citerons au hasard :

Il est des choses, non !... qu'on ne ramasser pas ;
Il faut, de sa hauteur, mépriser l'infamie...
Que la honte retombe à ceux qui l'ont vomi ;
Les coups n'atteignent point, qui parlent de si bas.
Puis, défendre l'Armée !... Ah ! c'est presque une offense ;
L'Armée... elle suffit à sa propre défense,
Et dit aux insulteurs, sous son pied renversé,
De Corneille le mot : « Moi seule, et c'est assez ! »

De frénétiques applaudissements ont souligné cette fière parole d'un vrai Français.

Puis on s'est dispersé sous les magnifiques ombrages du parc, en attendant le Salut qui devait terminer cette belle fête de famille, inaugurée, le matin, par une messe dite à l'intention des invités, qui, comme le poète latin, ont pu se répéter en regagnant leurs foyers :

Forsan et hæc olim meminisse juvabit!

F. Brazillier.

MONTHYON

L'administration municipale est animée de sentiments tels à l'égard de deux indigents, les frères Chapelle, Jean et Louis, qu'elle leur donne asile au poste depuis quelque temps déjà; mais elle ne saurait fermer les yeux sur leurs vols et leurs déprédations.

Une nuit, l'un des Chapelle a arraché une grande quantité de touffes de pommes de terre et coupé plusieurs bottes d'asperges dans les champs appartenant à Mme veuve Bouchet et à MM. Dantan, Emery et Danvin.

Tous ces produits ont été retrouvés au cours de la perquisition faite dans le poste par le garde-champêtre.

Les frères Chapelle vont être déférés à la Justice.

SAINTE-SOUPPLETS

Le tailleur Picart, qui était poursuivi à la dernière audience à raison des faits racontés dans notre écho correctionnel de jeudi, a été condamné hier

à 6 semaines de prison. Le tribunal a décidé en outre que la détention préventive subie ne compterait pas dans la durée de la peine.

VER

On nous annonce que M. le Préfet a accepté la démission de MM. Marchand, Dubourg, Mercier, Vincent, Billiard, Quicray, Bruyet et Letellier, membres du conseil municipal de Ver (section de Ver).

Les électeurs de cette section sont convoqués pour le dimanche 5 juin, à l'effet de procéder au remplacement des huit conseillers démissionnaires.

PLAILLY

Bricé (Victor-Léon), 32 ans, sans domicile fixe, a soustrait, au préjudice du sieur Pesant (Jules), manouvrier à Montmélian, commune de Plailly, une somme de 4 francs, qu'il s'empressa de dépenser, ce qui le fit prendre.

Pour sa trente-troisième condamnation, Bricé a récolté 1 mois de prison.

RALLIEMENT !

Les journaux d'opposition y compris *l'Etoile de la Brie*, organe de M. le Dr Demars, ne peuvent pardonner à M. Gaston Menier d'avoir franchement arboré, dans la présente campagne électorale, le drapeau de la République modérée, et de s'être déclaré, avec non moins de franchise, le zélé partisan du ministère Méline, qui, depuis près de deux ans qu'il détient courageusement les rênes du gouvernement, a doté la France démocratique de quelques lois utiles, conquises pied à pied, sous le feu incessant des forces coalisées du parti radical-socialiste, à l'assaut du pouvoir.

Le péril social qui nous menace ne fait aujourd'hui de doute pour personne

ELECTEURS DE BONNE FOI ?

A vous de décider si vous devez accorder vos suffrages au candidat radical qui vous trompe, ou à M. Gaston MENIER, *républicain progressiste*, qui travaillera de concert avec vous, à la défense de nos intérêts sociaux, à la grandeur et à la prospérité de la France.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 8 MAI 1898

1^{re} CIRCONSCRIPTION DE MEAUX

ELECTEURS,

Dans les réunions publiques, vous avez fait justice du citoyen Gaston Menier, le CANDIDAT D'ARGENT.

Le citoyen Derveley vous abuse.

En AUCUN CAS, il ne doit compter sur notre concours.

Il promet aux ouvriers une retraite immédiate.

Pour QUATRE MILLIONS de travailleurs, âgés de soixante ans, une pension, s'élevant seulement à quatre cents francs, grèverait le budget de la somme énorme de UN MILLIARD SIX CENT MILLIONS.

Où les trouver ?

Les demander à l'impôt, sous quelque forme que ce soit, est impossible.

levés par la lutte des partis, au cours de la dernière législature de notre Assemblée nationale, réveille les sentiments patriotiques de nos braves compatriotes, et qu'aux manœuvres à l'aide desquelles on tente de surprendre leur bonne foi, et d'extorquer leurs votes, ils répondent par un cri de ralliement qui marquera la défaite définitive de la politique désastreuse dont le Pays n'a que trop souffert. A ce prix, — pour nous servir des expressions mêmes de l'éminent Président du Conseil — « La France pourra entrer enfin dans l'ère de travail et de progrès fécond à laquelle elle aspire depuis si longtemps. »

E. Lemarié

Lettre ouverte

A M. DERVELEY

Monsieur,

Nous avons été étrangement surpris que vous ne protestiez pas contre le dé-istement du Dr Demars, en votre faveur.

Vous n'êtes pas sans savoir, tant la chose est notoire, que le Dr Demars s'est présenté dans tous les *presbytères* et les *Communautés religieuses*, ainsi qu'à la Rédaction de la *Croix de Seine-et-Marne*, et qu'il a pris avec le *parti clérical des engagements écrits au sujet de l'abrogation des lois scolaires*, ce qui est absolument anti républicain ;

Vous ignorez encore moins qu'avant le premier scrutin, il a fait afficher un placard où il vous accuse d'*abuser des électeurs* et de *mentir au suffrage universel*.

Et c'est à un pareil homme que vous tendez la main !

C'est aux électeurs d'un *clérical déguisé* que vous ne craignez pas de

et, en voyant grossir le flot qui d'un moment à l'autre peut nous envahir, on se demande avec effroi dans quel but la population patriotique et laborieuse de la région melloise qui, à maintes reprises, a si généreusement défendu de son sang, le gouvernement légal de la nation, pourrait se montrer disposée à renier un passé si glorieux, en se rangeant sous la bannière des fauteurs de désordre en quête d'une révolution sociale.

Sans doute, jusque dans ces dernières années, on a pu, sans danger apparent, confondre sous une même dénomination les diverses fractions du parti républicain, et, dans le choix des candidats, attacher une moindre importance à la nuance de leurs opinions, qu'aux qualités physiques qui les distinguaient ; et c'est ainsi que M. Derveley, homme fort aimable, à la physiologie très sympathique, a pu en 1893, réunir sur son nom plus de 40.000 suffrages ; mais aujourd'hui que le parti radical a fusionné avec les diverses fractions de l'extrême gauche, devenue plus menaçante que jamais, il est du devoir des vrais amis de l'ordre, de la paix et du travail, « de combattre, — comme le dit formellement M. Méline, dans sa lettre aux électeurs de Remiremont, — sans faiblesse ni compromission, le parti de la révolution sociale et de n'accepter aucune alliance avec lui. »

« Un pays comme le nôtre a dit encore le président du Conseil, a besoin pour sa prospérité intérieure, de confiance et de confiance. Il ne peut recommencer indéfiniment et impunément les mêmes expériences, parce qu'il y laisse chaque fois un peu de sa force et de sa vitalité. »

Que le souvenir des scandales sou-

(Extrait de la Brève du 24 avril 1898)

M. Derveley est le député sortant. C'est un avantage et un désavantage. C'est un avantage, parce qu'on peut dire aux électeurs : « Vous m'avez fait l'honneur de me donner vos voix ; vous me continuerez cet honneur ! » Il y a donc un précédent et un commencement d'habitude. Mais c'est un grand désavantage, parce que on peut être jugé. L'électeur peut juger votre conduite, votre œuvre, vos résultats, et comparer ce que vous avez fait à ce qu'il aurait voulu vous voir faire. C'est le cas de M. Derveley.

Il est allé s'asseoir parmi le tas de ces députés dont l'opposition broüillonne et stérilise à tant nuit au travail et aux efforts de progrès de la précédente législature. L'ère par les vagues, vaines et creuses libérations qu'il proclame, M. Derveley n'a pu s'associer à aucune des mesures utiles et pratiques qu'on a proposées à la Chambre, et que la Chambre a adoptées malgré M. Derveley et ses amis.

Il a oublié, que nos concitoyens, gens de raison et de travail, voulaient comme représenter, un homme qui favorisât le travail et qui cherchât, de bonne volonté et sans parti pris, la meilleure façon de traiter chacun selon ses mérites et selon ses droits ; tandis que M. Derveley, qui peut être, et qui est en effet un homme charmant dans les relations personnelles, et très serviable dans sa toute petite sphère d'influence, n'a rien pu faire officiellement pour le département, parce qu'il a toujours fait partie de l'opposition systématique.

Son groupe, sa foi politique, l'ont obligé à gêner de toutes ses forces le travail de la Chambre, à s'associer à toutes les interpellations (d'où l'obligation des douzièmes provisoires — dont le bon contribuable seul paie les frais) ; à voter contre le gouvernement, contre la majorité de la nation, dans cette triste affaire Zola, qui fit tant de mal à la France.

Et comme il a fait jusqu'à présent, il fera encore ; il n'a qu'une utilité, c'est d'enchanter l'âme de ses électeurs par de beaux discours, qu'il sait irrésistibles dans l'état de choses actuel ; mais qui transportent les emballés dans le paradis de leurs rêves.

Beau parler, mais d'actes, point ! Le département en a assez ; il aime mieux des résultats que des discours. Au néant de l'œuvre faite, il a jugé l'ouvrier. Il renverra M. Derveley à d'autres loisirs.

M. DERVELOY
 Député sortant ; d'après l'Extrait de la Brève, organe inspiré
 PAR
 LE DR DEMARS

Supplément au N° 477 de la Petite Gazette de Danmarch et des environs

demandez votre succès !

C'est du candidat de la Croix de Seine-et-Marne, que vous osez vous réclamer !

Que devons nous penser d'une telle façon d'agir ?

Il est des concours, Monsieur, qu'on n'accepte pas ; des concours qui salissent et déshonorent !

Nous avions de vous une opinion meilleure : nous vous croyions un républicain sincère, loyal, convaincu, incapable de basses compromissions, prêt à succomber plutôt avec honneur qu'à vaincre par d'inavouables procédés !

Nous reconnaissons aujourd'hui que nous nous étions trompés !

Bien des choses sont permises en temps d'élection ; mais il en est une que les électeurs ne pardonnent pas et qu'un candidat soucieux de son honneur doit repousser avec horreur : c'est l'opposition consentie entre ses actes et ses principes, pour réussir à tout prix !

Vous auriez dû, Monsieur, ne pas l'oublier.

Un Groupe d'Electeurs

Il s'est tué...

Quel est le comble de l'affolement pour un journaliste en temps d'élection ?

C'est d'écrire en lettres monumentales, comme le fait le Briard, l'avis suivant :

Electeurs, nous sommes prévenus, de source absolument certaine, que des tentatives abominables, doublées de faux bruits diffamatoires et de calomnies atroces, doivent être perpétrées, comme manœuvres de la dernière heure, avec la complicité de l'administration affolée, contre

les deux candidats de la Démocratie, par la réaction des deux circonscriptions de l'arrondissement de Meaux.

On doit afficher, au dernier moment, notamment que le docteur Demars retire son désistement en faveur de M. Derveley. On doit afficher que M. Derveley vient de mourir, qu'il s'est tué...

Ou doit afficher qu'Emile Chauvin vient d'être rayé du tableau de l'ordre des avocats ; qu'il s'est tué lui aussi... etc. etc. D'autres calomnies épouvantables contre nos candidats vont être affichées dans la nuit de vendredi à samedi. Des guet-apens sont même organisés contre Emile Chauvin.

Electeurs, tenez-vous sur vos gardes et conservez votre sang-froid. La certitude de leur effondrement affole nos adversaires, affole l'administration : répondez par le calme aux ignominies de gens à qui la perspective de la défaite enlève toute mesure, tout bon sens et qu'elle pousse aux extrémités les plus lamentables.

Employez-vous à rassurer les faibles, à détromper les crédules, parlez le langage de la saine raison et de la vérité et sans vous laisser ébranler par les mensonges d'adversaires aux abois, ayez toujours les yeux fixés sur le drapeau de la République démocratique qui envers et contre toutes les manœuvres, sûrement triomphera dimanche.

Point n'est besoin de demander de quel côté on perd la tête !

ÇA Y EST !

Qui aurait jamais pensé que le candidat radical-socialiste de la première circonscription de Meaux serait appelé par le docteur Demars à bénéficier des 1496 suffrages que celui-ci doit, en grande partie, à l'appui que lui donna

d'une façon peu réfléchie, *la Croix de Seine-et-Marne*.

Qui aurait pu s'imaginer aussi qu'après les éreintements de l'*Étoile de la Brie* contre l'apôtre de l'impôt sur le revenu, nous verrions le candidat blackboulé déposer son bilan entre les mains de Celui qu'à ce journal on traitait irrévérencieusement d'*Inutile*?

Qui aurait pu croire enfin, que sans tenir le moindre compte du démenti formel qu'il avait donné à grand renfort d'affiches la veille du scrutin du 8 Mai, le même docteur Demars, dont le programme politique semble calqué sur celui du candidat républicain progressiste, Menier, adjurerait ses électeurs de reporter leurs voix sur le citoyen Derveloy, sous le fallacieux prétexte que sur les vingt-trois articles de son programme, celui-ci a adhéré aux trois principaux.

Tout cela est étrange et dénote de la part du docteur Demars, qui n'a à reprocher à M. Gaston Menier que sa fortune laborieusement et honorablement acquise, une certaine dose d'inconséquence, ou, ce qui serait plus grave, un manque de sincérité et de bonne foi.

Notre excellent et très distingué confrère de l'*Écho de la Brie*, qui n'a pris aucune part aux polémiques de la présente campagne électorale, fait à ce sujet les réflexions suivantes :

« Nous n'avons jamais compris, par exemple, cet engouement qui s'est emparé de quelques-uns des nôtres pour le docteur Demars. Dès que cette candidature s'est offerte, que nous l'avons vue patronnée, suscitée même, pourrions-nous dire, avec raison, par plusieurs de nos amis, réellement inconscients dans la circonstance, nous nous sommes empressés de crier gare.

Ce bloc enfariné ne nous disait rien qui vaille et malgré certaines assurances, fournies avec une grande facilité, paraît-il, nous n'avions en lui aucune confiance.

La suite a prouvé que nous ne nous trompions pas. Les termes du désistement du docteur, ses voix reportées avec désinvolture sur le franc maçon Derveloy, nous ont donné raison dans nos appréhensions et ont surabondamment démontré que les renseignements qui nous avaient été fournis étaient exacts et que nos craintes n'étaient pas chimériques. »

On pourrait ergoter longtemps sur ce singulier événement, : mais quoi qu'en dise et quoi qu'on fasse, ça y est!

Le pacte est signé.

Reste à savoir si les électeurs le ratifieront,

ON DEMANDE un Apprenti Épicier

S'adresser chez M. LANNOIS à Dammartin.

BUREAU DE PLACEMENT

POUR LES DEUX SEXES

et pour tous métiers

S'adresser à M. BONNIN, 126 Grande-Rue.

Librairie-Papeterie E. LEMARIÉ

L'Ile-de-France en Miniature

VUES — MONUMENTS — PAYSAGES

reproduits par la phototypie

avec notices historiques très condensées, s'adressant particulièrement aux touristes et pouvant être données dans les classes comme récompenses.

Prix de l'exemplaire . . . 0 fr. 10
— la douzaine . . . 1 » »
— du cent 8 » »

Adresser les commandes à M. E. LEMARIÉ, imprimeur-photographe, qui se charge, pour un minimum de cent exemplaires de toute reproduction spéciale du même genre (portraits ou vues) au prix ci-dessus.

Directeur-Gérant E. LEMARIÉ

Imp. E. Lemarié à Dammartin

Voir l'affiche jointe